

and mates of vessels are examined and classified, whether the Board of Trade in England would be disposed to recognize that classification, if they passed the Board of Trade of Canada. While there was no official reply from the Board of Trade in London, the President of the Board informed them that they would be prepared to submit the necessary measure to Parliament, and no doubt but the answer would be satisfactory. The Government here are preparing a measure on this subject which they hope to be able to submit to the House next week.

Hon. Mr. McCully was very glad the Government were going to submit such a measure to the House. At present our ship masters were placed at a great disadvantage. Sometimes they had to change the nature of the voyage in consequence of their not being able to ship their crew and avail themselves of privileges granted to others, because they have not been properly certified. As this certificate can now only be obtained on the other side of the water, it often necessitates the loss of the voyage in order that masters may pass their examination. He hoped the Minister of Marine would bring his Bill in at the earliest moment, and that it might be the means of obviating these difficulties.

Hon. Mr. Mitchell said there was no member of the House felt the necessity for a measure of this kind more than he did. He had often known the whole direction of a voyage changed for want of this classification. In going to England if this classification was not had, the vessel could not be taken out of any port except the port where it was registered. The Dominion had a mercantile marine occupying the third or fourth position in the world, and our ship masters and mates may not have the time to waste to go through the necessary forms and examinations required by the Board of Trade in London.

The motion was then adopted.

On motion of **Hon. Mr. Campbell** a Bill intituled "An Act respecting Forgery," was read a second time—to be referred to a Committee of the Whole House on Monday.

On motion of **Hon. Mr. Campbell** a Bill intituled "An Act respecting the Department of Finance," was read a second time—to be referred to a Committee of the Whole House on Monday.

Hon. Mr. Mitchell presented to the House a Bill intituled "An Act respecting Masters and Mates of Ships and the Shipping of Sea-

celui qui existe en Angleterre, en vertu duquel on évalue et classe les capitaines et les seconds de navires, elle serait disposée à reconnaître cette classification, si celle-ci est adoptée par la Chambre de Commerce du Canada. Même si l'on n'a reçu aucune réponse officielle de la Chambre de Commerce de Londres, son président les a informés qu'il serait prêt à présenter au Parlement la mesure législative nécessaire et que sans aucun doute la réponse serait positive. Notre Gouvernement élabore un Bill à cet égard et espère pouvoir le présenter à la Chambre la semaine prochaine.

L'honorable M. McCully se réjouit que le Gouvernement veuille présenter à la Chambre un tel Bill. A l'heure actuelle, nos capitaines de navires sont nettement désavantagés. Parfois, il leur faut changer la nature de la traversée dans le cas où ils ne peuvent embarquer leur équipage et bénéficier des priviléges accordés aux autres, car ils n'ont pas été correctement accrédités. Comme ce certificat n'est octroyé actuellement que de l'autre côté de l'océan, souvent les capitaines perdent l'avantage d'une traversée pour se présenter à l'examen. Il espère que le ministre de la Marine présentera son Bill le plus tôt possible, et qu'on pourra ainsi mettre un terme à ces difficultés.

L'honorable M. Mitchell déclare qu'aucun autre sénateur ne ressent autant que lui la nécessité de ce Bill. Il sait qu'en de nombreuses occasions il a fallu changer complètement l'itinéraire d'un navire en l'absence de cette classification. Pour une traversée vers l'Angleterre, à défaut de cette classification, le navire ne peut sortir d'aucun port que celui où il est immatriculé. La Puissance compte une marine marchande qui occupe le troisième ou quatrième rang dans le monde, et nos équipages n'ont pas de temps à consacrer aux formalités et examens nécessaires qu'exige la Chambre de Commerce de Londres.

La motion est ensuite adoptée.

Sur motion de **l'honorable M. Campbell**, le Bill intitulé: «Acte concernant le faux», passe en deuxième lecture afin d'être étudié au Comité général le lundi suivant.

Sur motion de **l'honorable M. Campbell**, le Bill intitulé: «Acte concernant le département des Finances» passe en deuxième lecture afin qu'il soit étudié au Comité général le lundi suivant.

L'honorable M. Mitchell présente au Sénat un Bill intitulé: «Acte relatif aux maîtres et aux seconds de navires et à l'engagement des